

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (P9), session 2024

Le président de l'Université Paris Dauphine PSL

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (P9), au titre de l'année 2024 :

Madame RICHARD Isabelle, ige, présidente, Université Paris Dauphine, 75016.

Madame SOULIEZ Pascale, ige, experte, Université Gustave Eiffel, 77450.

Monsieur ARIBI Rafik, contractuel niveau igr, Université Paris Dauphine, 75016.

Madame LAUTIER Véronique, igr, Centre national de la recherche scientifique, 75013.

Monsieur ZECLER Hervé, agent comptable, suppléant, Université Paris Dauphine, 75016.

Fait à Paris, le 25 septembre 2024